

La fourmi rouge

N° 196
MAI 2024

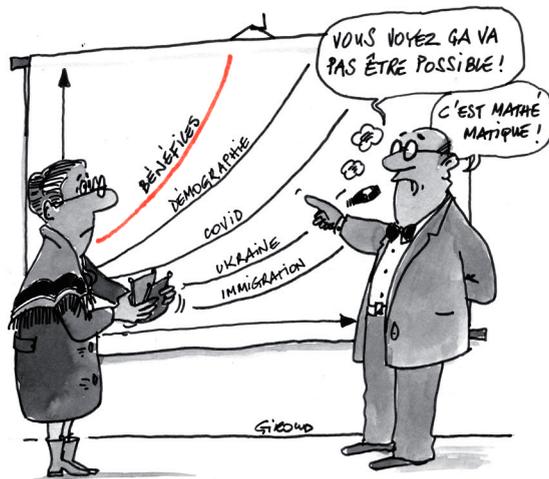
POP & GAUCHE EN
MOUVEMENT

LAMAL: CHANGER UN SYSTÈME MAL EN POINT!

Le Oui à la 13^e rente a été un coup de tonnerre heureux dans un ciel politique suisse sans orages et sans grands bonheurs! Le 9 juin, la prochaine grande bataille sociale est gagnable aussi: le OUI à l'initiative limitant les primes d'assurances maladie à 10% du revenu domine dans les sondages, de façon comparable: un ras-le bol des couches populaires et aussi de couches moyennes devenant sourdes à leurs partis traditionnels, en réaction à l'évolution des primes (8,7% début 2024) et du coût de la vie, couplées à la non évolution des salaires.

27 ans après son entrée en vigueur, la LAMAL a besoin de réformes profondes. L'évolution des coûts de la santé à charge de la population (primes et participations) fait de la Suisse un des mauvais élèves au niveau international en termes de renoncement aux soins. En cause, notre système de primes qui ne tient pas compte des revenus, et celui des «franchises», moyen pour les plus défavorisés de payer moins, ce qui joue quand on est bonne santé, mais pénalise lourdement en cas de maladie.

UNE ÉTUDE RÉCENTE NOUS COMPARANT À 9 AUTRES PAYS MONTRÉ QUE DEPUIS 2010, LE RENONCEMENT AUX SOINS S'EST ÉTENDU EN SUISSE. NON CONSULTATION DE MÉDECINS MALGRÉ UN PROBLÈME DE SANTÉ, RENONCEMENT À UN TRAITEMENT, UN EXAMEN OU UN MÉDICAMENT PRESCRIT: PRÈS DU QUART DE LA POPULATION SUISSE A RENONCÉ À UNE OU L'AUTRE DE CES DE PRESTATIONS EN 2022, CONTRE 10% EN 2010. Cette proportion est de 30% parmi les personnes avec un revenu inférieur à la moyenne, plus élevée aussi parmi les personnes avec une franchise élevée. Elle est de près de 30% pour les soins dentaires. Notre pays est bien plus mauvais



YVES GIROUD ET COURRIER DE L'AVIVO, AVEC LEUR AUTORISATION.

que les pays européens comparés et ne se situe pas très loin des USA, particulièrement anti-sociaux.

Le OUI du peuple à la 13^e rente a transcendé les frontières idéologiques, et fait tomber aussi la «barrière de röstis». Ce OUI, net (58% au niveau suisse, plus de 80% à Renens, Chavannes et Prilly!) montre qu'un changement profond est en cours. **L'ARGENT EST LÀ, LA CONSCIENCE QU'ON PEUT LE RÉPARTIR AUTREMENT AUSSI.**

Des tabous tombent, à droite également: utiliser mieux le fonds de compensation de l'AVS surprotégé, profiter de la baisse des cotisations à venir pour l'assurance chômage en faveur de l'AVS pour faire une opération blanche pour les assurés et les entreprises, taxer les transactions financières, introduire un impôt fédéral sur les grosses successions... Toutes solutions qui permettraient de financer la 13^e rente et un système d'assurance social. Un Oui le 9 juin ouvrirait la voie à ce qui a toujours été la position du POP, un système de santé financé par des cotisations proportionnelles au revenu et une caisse-maladie unique.

PAGE 2

DES NOUVELLES DE RENENS

- Nos Associations:
Femmes solidaires sans frontières
- Le coup de cœur:
Epicerie le Marché du Temple
- Retours du Conseil communal:
Palettes, ligne 17, PC et caravanes!

PAGE 3

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 JUIN

- **OUI** à la baisse des primes, évidemment
- **NON** à l'initiative du Centre
- **NON** à une initiative dangereuse
- **OUI** à la loi sur l'électricité

PAGE 4

DIVERS

- Le portrait de Karl Raschle
- Ailleurs à l'Ouest – Crissier et Prilly
- Là pour vous! Nos permanences
- Objets: 2^e jeunesse !

*Renens, place du Marché,
samedi 18 mai 2024
de 9h à 15h*

**Grand marché
aux puces
et foire
aux livres**

Musique et risotto ticinese à midi

Organisation : **Fourmi rouge - POP**

RETOURS DU CONSEIL COMMUNAL

SOYONS RÉALISTES, DEMANDONS L'IMPOSSIBLE!

Ça a l'air de l'être... une ligne TL directe entre le centre de Renens et celui de Lausanne. Les travaux du tram ont amputé la ligne 17 qui s'arrête à la Vigie. La ligne 19 ne circule ni le soir ni les week-ends et la 7 s'arrête à Malley.

La Fourmi rouge (Silvio Torriani) est intervenue à deux reprises lors des derniers Conseils communaux en suggérant une alternative pour optimiser le transport public au bénéfice des citoyens de Renens et de l'Ouest lausannois. Pour le moment la Municipalité affirme que nos propositions sont irréalisables mais sans argument probant... Affaire à suivre, on ne lâchera pas le morceau!

COUPES DANS LES PC: INCIDENCES À RENENS?

Verena Berseth aimerait connaître les effets sur la population de Renens des économies

décidées par la Confédération sur le dos des bénéficiaires des prestations complémentaires PC AVS et AI, effectives dès janvier.

Karine Clerc, au nom de la Municipalité, est consciente du problème. Elle s'est engagée à suivre l'affaire et a incité toutes les personnes mises en difficultés par ces mesures à s'annoncer à la Porte d'Orientation Sociale du CSR (accueil sans rendez-vous, av du 14 Avril 7, heures de bureaux) et/ou à faire appel aux fonds d'aide d'urgence de la commune de Renens.

LA CARAVANE REPASSERA!

Joëlle Zahnd a interpellé la Municipalité en s'indignant des blocs de béton au Censuy qui empêchent les caravanes des gens du voyage. Renens délègue la responsabilité en soutenant financièrement la place d'accueil de Bussigny. Ces places vaudoises ne suffisent pas ! Minorité reconnue, les gens du voyage viennent chaque année. Des solutions adaptées, pérennes et suffi-

santes seraient plus judicieuses que le bras-de-fer systématique.

PALLETES, EX PÉPINIÈRES – PÉPINS, PÉPITES OU PÉPETTES

Après 126 ans, Pépinières Meylan SA quittera Renens et la parcelle du chemin des Pallettes. Nouvel acquéreur de ces immenses 4 hectares, le Fonds Interprofessionnel de Prévoyance prévoit d'y investir et construire. Massivement. Et vite. Environ 1000 nouveaux habitants – soit 5% de la population renanaise! Le site internet du Fonds vante la «performance optimale pour les bénéficiaires». Or il n'y aura qu'un seul bénéficiaire si cette magnifique surface verte se bétonise intensément et coince des gens dans des logements à loyers trop élevés.

Notre Municipalité a donc prévu d'établir une zone réservée: pendant 5 ans, rien ne changera, pour définir un plan d'affectation communal qui concilie nature et habitants. Optimal pour toute notre ville!

COUP DE CŒUR UNE ÉPICERIE DE QUARTIER, À DÉFENDRE!

Cela fait presque 20 ans que Ismet et Nurayat ont ouvert leur petite épicerie, le Marché du Temple. Epicerie de quartier, elle est aussi l'épicerie de toute l'ECAL. La gentillesse des commerçants, leur accueil, la diversité des marchandises – falafels, kebab, mais aussi des gâteaux maison et toutes sortes de produits d'ici et d'ailleurs ainsi que les cafés et thés aux prix imbattables en ont fait un lieu incontournable dans le quartier et au-delà. Leur avenir est menacé, par le propriétaire qui résilie leur bail, et entend y installer une chaîne de café US. Une pétition a circulé, munie de plus de 1000 signatures actuellement. Passez leur dire bonjour et les soutenir!

NOS ASSOCIATIONS

FEMMES SOLIDAIRES SANS FRONTIÈRES

Il y a dans l'Ouest lausannois beaucoup d'épouses d'hommes de pays étrangers. Elles n'ont parfois pas la possibilité d'avoir un emploi et peu d'occasions de sortir du cercle familial. Il arrive qu'elles vivent plusieurs décennies sans presque rien savoir du pays et de sa culture, où pourtant elles vivent, où leurs maris travaillent et leurs enfants grandissent.

C'est lors de cours de français organisés par le planning familial que s'est conçu un jour le projet de rassembler des femmes résidentes de l'Ouest lausannois pour créer un groupe d'entraide multiculturel. C'est ainsi qu'est né «Femmes solidaires sans frontières» il y a un bon quart de siècle. Il s'agissait de créer des liens pour faire croître la solidarité.

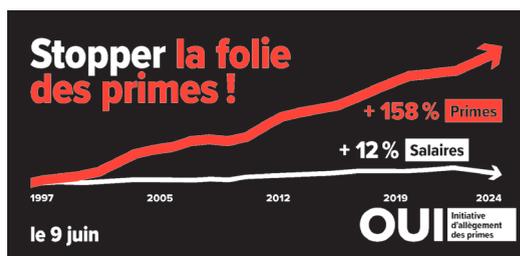
Elles se rencontrent pour améliorer leurs connaissances générales lors de soi-

rées à thèmes, pour étendre leur expérience alimentaire lors de repas culturels, pour chercher des réponses, du soutien et du réconfort à leurs difficultés lors de soirées consacrées à un «espace d'écoute, de parole et de liens». Et il y a les soirées tricot, occasions d'échanges, de chants, de rires, et de partage d'une culture universelle. Le résultat de ces soirées, témoignage de paix et de concorde, est offert à la vue de tous dans nos rues.

Après toutes ces années, la solidarité est si bien affermie que la précision « sans frontière » paraît superflue, à ces femmes dont les nationalités se comptent au-delà de vingt. Et ce n'est pas fini: ces dernières années, ce sont des Ukrainiennes qui sont venues se réchauffer à leur sympathie et s'essayer au français. A Femmes solidaires, l'accueil on connaît.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 9 JUIN

LIMITATIONS DES PRIMES EN FONCTION DU REVENU: OUI, ÉVIDEMMENT!



Chaque année, c'est la même musique, le Conseil fédéral annonce impuissant l'augmentation des primes d'assurance-maladie communiquées par les assureurs. Chaque année, nous faisons la grimace et avalons la note douloureuse. Depuis l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie en 1997, les primes ont plus que doublé! Et pourtant, il ne se passe rien! Le lobby des assureurs de la santé et la pharma continuent de dicter le ton à tout le pays au seul intérêt de leurs profits financiers. Cela doit cesser!

L'initiative populaire déposée par les syndicats et le PS change la donne: elle demande que les primes versées par un ménage ne dépassent pas plus de 10% de son revenu disponible. C'est ce qui se fait déjà au niveau vaudois mais devrait se faire pour tout le pays, trop de cantons se sont désolidarisés en diminuant même les subsides pour une partie de leur population. La Confédération doit prendre ses responsabilités pour diminuer la pression sur les coûts de la santé. Cette réduction des primes serait financée à raison de deux tiers par la Confédération et le reste par les cantons pour un coût global de 4,5 milliards de francs.

Voter oui, c'est aussi dire «c'en est assez» de cette assurance qui fixe ses primes de manière antisociale, par tête et non pas basée sur le revenu. Notre parti s'y est opposé dès la création de l'assurance de base. La Confédération opposée à cette initiative a élaboré un contre-projet indirect. Il prévoit d'obliger les cantons à verser un subside minimal, calculé en fonction des coûts. Les subsides fédéraux resteraient inchangés, de sorte qu'aucun coût supplémentaire ne naîtrait pour la Confédération. C'est tout simplement scandaleux!

NON À UNE FAUSSE BONNE IDÉE DANGEREUSE

Freiner les coûts dans le système de santé, c'est pour certains la pierre angulaire du problème. NOUS VOTERONS AINSI ÉGALEMENT SUR L'INITIATIVE POUR UN FREIN AUX COÛTS DÉPOSÉE PAR LE PARTI LE CENTRE. Le texte prévoit un frein aux coûts de la santé, qui devraient évoluer en fonction de l'économie et des salaires. Lorsque l'augmentation des coûts de la santé deviendrait supérieure de 20% à celle des salaires, le gouvernement et les cantons devraient prendre des mesures pour baisser les coûts. Cette proposition est dangereuse, elle ne s'attaque pas au coût réel de la santé, elle encourage même un démantèlement des prestations dans l'assurance de base au détriment des besoins de la population assurée. Le Parlement a adopté un contre-projet indirect à l'initiative, qui assigne des objectifs de coûts et de qualité à notre système de santé, ce qui met déjà en œuvre une de ses revendications-clés. Non à cette fausse bonne idée.

NON À UNE LIBERTÉ ÉGOÏSTE, IRRESPONSABLE ET DANGEREUSE!

L'initiative du Mouvement suisse pour la liberté (opposants aux mesures anti-Covid, militants anti-vaccins et complotistes) veut garantir le libre choix de l'individu de se faire vacciner sans risque de subir un préjudice social ou professionnel. Aucune vaccination n'est obligatoire en Suisse et la loi ne permet pas d'obliger une personne à se faire vacciner. En cas de non-vaccination et de travail avec des personnes à risque, la Confédération ou le Canton pourrait affecter la personne concernée à d'autres tâches pour éviter la mise en danger d'autrui. L'initiative vise à supprimer cette possibilité: la liberté primerait tout, même le droit à la vie des personnes vulnérables. Deuxième problème, le texte de l'initiative touche bien d'autres sujets que la vaccination (qu'il ne cite même pas): «les atteintes à l'intégrité physique ou psychique d'une personne requièrent son consentement». Ça veut dire que personne (même pas un assassin récidiviste, par exemple) ne pourra être emprisonné sans son accord. Donc, en plus de consacrer l'égoïsme et l'irresponsabilité, cette initiative est dangereuse.

LA FOURMI RECOMMANDE

Initiative Maximum 10%	OUI
Initiative Pour un frein aux coûts	NON
Initiative Pour la liberté	NON
Loi sur l'énergie	OUI

OUI AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES!

La loi vise à accroître la production électrique indigène à partir d'énergies renouvelables (eau, soleil, vent) d'ici à 2050 afin de garantir un approvisionnement suffisant, à un prix abordable et en préservant l'environnement. Chaque année, nous importons entre 5 et 6 TWh (milliards de kilowattheures!). Or, cette dépendance vis-à-vis de l'étranger implique que le prix du courant augmente lors de crises géopolitiques. En outre, il faut compenser la baisse de la production liée à l'arrêt des centrales nucléaires. Au programme: transformation d'installations hydroélectriques, contribution aux investissements dans de nouvelles installations et obligation (limitée) pour les propriétaires d'installer des panneaux photovoltaïques.

Cette loi est le résultat d'après négociations motivées par l'urgence énergétique et climatique: la gauche a renoncé à une obligation générale pour les propriétaires d'installer des panneaux solaires, la droite a cédé sur la libéralisation complète du marché électrique. Contrairement au WWF et à Pro Natura, la Fondation Franz Weber et Paysage Libre Suisse rejettent cette loi, jugeant que les nouvelles installations nuiront à la biodiversité et au paysage. Imparfaite, cette loi vise juste avec des moyens adéquats. Donc, c'est oui!



PORTRAIT KARL RASCHLE



Karl n'est jamais mieux qu'actif. Il doit faire, il doit organiser, il doit s'engager. C'est comme ça qu'il se sent bien, utile; et toujours dans le sens de la justice, à se bagarrer pour les défavorisés. A l'école déjà: «**TOUTE INJUSTICE ME RÉVOLTAIT, ET JE LE FAISAIS SAVOIR**». Dès son apprentissage de serrurier chez Sulzer Winterthur l'action syndicale est le moteur de sa vie. À 17 ans, cet enfant de Frauenfeld d'une fratrie de 8 sœurs et 8 frères, préside la section des jeunes du syndicat FTMH. Il s'engage dans la défense des salaires des travailleurs de Hero, honteusement exploités et bataille pour que les saisonniers soient correctement payés et logés. Volontaire et persévérant, il s'installe à La Chaux-de-Fonds, «**POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS**», une revanche à prendre sur l'école qui l'a maltraité. En 1980 il arrive à Prilly. Il exercera son métier de serrurier dans la région jusqu'à sa retraite en 2021. Affilié à UNIA, il devient un de ses dirigeants en accédant à son comité central. Il y a la satisfaction de contribuer à faire obtenir aux travailleurs de la construction métallique 5 semaines de vacances jusqu'à 55 ans, 6 au-delà, et la retraite à 62 ans. Lorsque qu'il l'atteint, il renonce à l'action syndicale pour se consacrer à l'action politique: au sein du POP comme de juste, et forcément, à la Fourmi Rouge, sa voisine communale. A peine arrivé, il s'active déjà. On le voit sur les stands, à la distribution du journal (2000 exemplaires à Prilly!), à l'organisation des 80 ans du POP, et bientôt du Parti suisse du Travail, à la Maraude pour les sans-abris, à la cuisine de l'Espace solidaire. C'est tout Karl ça, fier d'être aussi vice-président de la Fourmi pour l'Ouest lausannois et membre du comité directeur du POP vaudois.

LA POUR VOUS!

Vous pouvez demander de prolonger le délai d'envoi de votre déclaration d'impôts jusqu'au 30 juin. Nous pouvons vous aider à la remplir.

**LA PERMANENCE SOCIALE DE LA FOURMI ROUGE
A LIEU TOUS LES MERCREDIS DE 19H-20H30
À LA RUE DE L'AVENIR 25. SANS RENDEZ-VOUS**

Si vous avez des questions concernant votre loyer, souhaitez le contester ou résilier votre bail, notre municipal du logement,
**DIDIER DIVORNE, EST À DISPOSITION,
PAR TÉLÉPHONE: 078 708 70 87**

UNE DEUXIEME JEUNESSE, EN MUSIQUE ET AVEC DES BOLETS!

Ce 18 mai, pour vos objets, ce sera sur la Place du Marché: objets ménagers, livres, habits de deuxième main, tableaux, antiquités peuvent vivre une deuxième jeunesse à des prix imbattables et vous pouvez trouver ceux des autres, à la barbe de la surconsommation!

En musique, avec l'accordéoniste Olivier Forel, et à midi avec notre fameux risotto tessinois, aux bolets!

**OBJETS À DONNER POUR LE MARCHÉ AUX
PUCES DE LA FOURMI?
CONTACTER SILVIO AU 077 470 52 72**

AILLEURS À L'OUEST

PRILLY

LA DROITE DÉSAVOUÉE

Devant le Tribunal cantonal, la ville de Prilly a gagné une première bataille pour faire reconnaître son droit de faire usage du droit de préemption. Garanti par la loi cantonale, il permet à une commune d'acheter en priorité un terrain privé, pour y construire des logements d'utilité publique. Ce droit lui avait été contesté, par les partis de droite et par les propriétaires du terrain et les promoteurs. La saga politico-judiciaire continue cependant (recours éventuel, décision à venir au Tribunal fédéral sur la validité du vote), les uns – la droite politique et les milieux immobiliers – cherchant à limiter ce droit, les autres – la gauche et l'ASLOCA – cherchant à le renforcer, dans le but... de construire plus de logements à loyers convenables!

AILLEURS À L'OUEST

CRISSIER ASSEZ DES TAXES ANTIPOPULAIRES!

Djaouad Souyad (POP) et Sinan Uyan (PS) ont déposé au Conseil communal au nom du RESOC un postulat demandant à la Municipalité d'étudier des alternatives pour la taxe forfaitaire sur les déchets. Réglée par une loi fédérale et des dispositions cantonales, elle est basée sur deux piliers: la taxe au sac, sur le principe du pollueur-payeur et la taxe forfaitaire perçue par la Commune pour financer la gestion des déchets. Dans la situation environnementale actuelle, le traitement des déchets est bien sûr une question centrale. Mais cette politique ne doit pas se faire sur le dos des classes populaires. A Crissier, la taxe est de Frs 90.– par adulte. Pour un ménage de quatre, deux parents et deux enfants adultes, on se retrouve à Frs 360.–! A Renens, cette taxe est entièrement subventionnée; à Romanel, les jeunes en formations en sont exemptés; à Morges les personnes bénéficiant de PC AVS ou Familles ne la paient pas. La taxe n'est pas l'impôt: elle frappe tout le monde de la même manière. Or notre principe est «de chacun selon ses moyens et à chacun selon ses besoins».

S'ENGAGER?

Envie de participer à la vie locale?
De faire bouger les choses?
De discuter politique, de vous former?
D'aider à organiser des fêtes
et des manifestations populaires?

Silvio Torriani, Président
077 470 52 72

Karl Raschle
vice-président Ouest lausannois
078 767 43 34

La Fourmi rouge, case postale 88,
1020 Renens
fourmirouge@popvaud.ch

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:

Silvio Torriani (ed.resp), Nicolas Freymond, Philippe Hertig, Marianne Huguenin, Marta Pinto, Marie Schneider, Djaouad Souyad, Joelle Zahd.